



Baromètre PRISM'EMPLOI



COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE JANVIER 2020

Le travail temporaire diminue de **-7,1 % en janvier 2020** (par rapport à janvier 2019), marquant un recul par rapport à la situation de décembre 2019 (-5,1% sur un an).

En ce début d'année, les tendances sectorielles sont relativement homogènes :

- Le recul dans l'industrie (-14,3 % en janvier après -8,1 % en moyenne en 2019) est à l'origine de la dégradation observée. En effet, hors industrie, les effectifs intérimaires se maintiennent sur un an.
- Les secteurs du commerce et des services, avec respectivement -2,7 % et -1,1 %, sont également orientés à la baisse mais mieux orientés qu'en décembre 2019 (-5,5 % pour le commerce et -3,7 % pour les services).
- En hausse de +3,0 %, les transports confirment le redressement amorcé au 4^{ème} trimestre 2019. Le BTP, après -3,8 % en décembre, revient en positif (+0,5 %).

Dans ce contexte, la structure de métiers des intérimaires poursuit sa tertiarisation. Les cadres et professions intermédiaires augmentent légèrement (+0,1 %). L'évolution du nombre d'employés (-2,4 %) baisse moins que la moyenne et voit sa part relative progresser. Les ouvriers qualifiés (-8,1 %) et les ouvriers non qualifiés (-10,3 %) connaissent, quant à eux, un net repli.

La baisse du travail temporaire enregistrée depuis le 4^{ème} trimestre 2018 intervient dans un contexte caractérisé par les éléments suivants :

- En forte croissance entre janvier 2015 et août 2018, l'emploi intérimaire se situe toujours à un niveau élevé comparable à celui de mi 2017.
- Avec près de 84 500 CDI intérimaires signés en cumul à fin janvier 2020, cette forme de contrat poursuit son développement de façon complémentaire aux contrats d'intérim classiques. En tenant compte de ces contrats, l'évolution globale de l'emploi intérimaire en janvier se limiterait à -4,5 %.

QUELQUES POINTS DE REPÈRES SUR L'INTERIM

- **L'intérim représente une part relativement stable de l'emploi salarié en France** entre 2,9 % et 3,6 % depuis 2000.
- **L'intérim constitue un indicateur avancé de l'emploi**, les infléchissements observés intervenant traditionnellement 6 à 12 mois avant que les mouvements d'emploi d'autres secteurs soient perceptibles.
- Un **niveau de croissance économique annuel compris entre 0,6 % et 0,8 %** permet de créer des emplois intérimaires. Le seuil permettant aux entreprises de développer de l'emploi durable se situe autour de 1,5 %.
- **L'évolution de l'intérim ne permet pas d'anticiper l'évolution du chômage** qui est influencée par de nombreux facteurs extérieurs à l'emploi.
- **Près de 84 500 CDI intérimaires ont été signés à fin janvier 2020.**

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Chiffres de janvier 2020 par rapport à janvier 2019

LES CHIFFRES CLÉS :

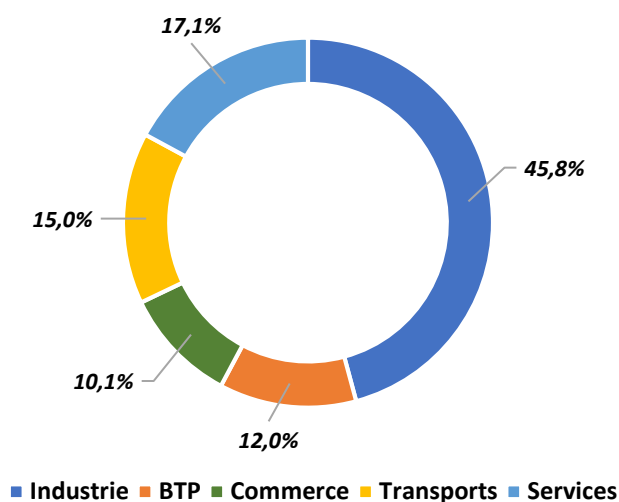
Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse (-7,1 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Une évolution contrastée

L'emploi intérimaire est en hausse dans les transports (+3,0 %) et le BTP (+0,5 %), mais diminue dans les services (-1,1 %), le commerce (-2,7 %) et l'industrie (-14,3 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par secteur

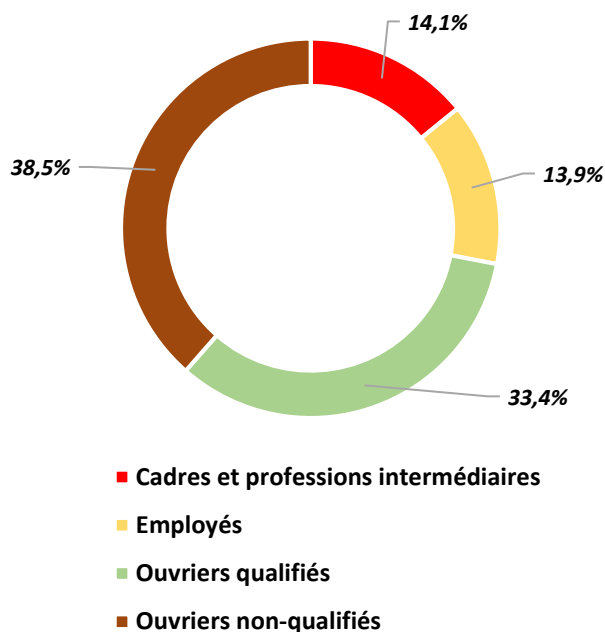


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La majorité des qualifications diminuent

L'emploi intérimaire augmente chez les cadres et professions intermédiaires (+0,1 %). Il recule chez les employés (-2,4 %), les ouvriers qualifiés (-8,1 %) et les ouvriers non qualifiés (-10,3 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par qualification

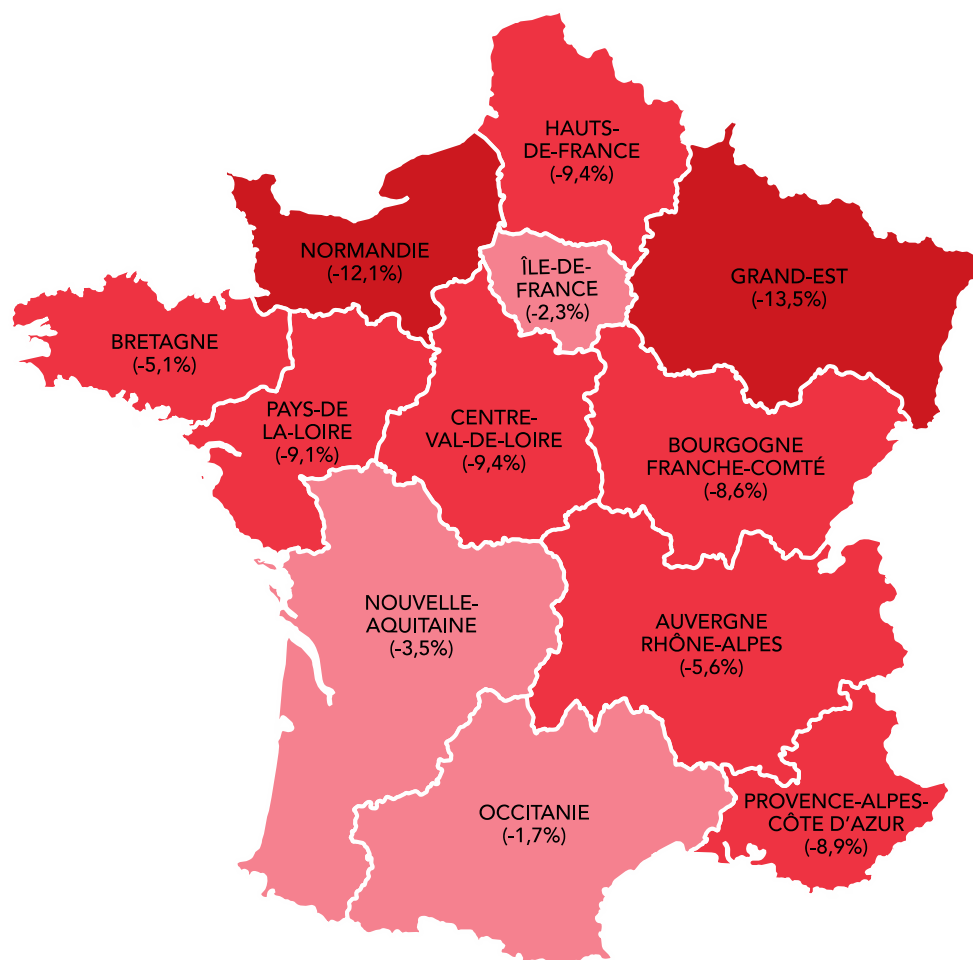


LA FRANCE DES RÉGIONS

Janvier 2020 par rapport à janvier 2019 :

Toutes les régions sont en baisse

En janvier 2020, l'ensemble des régions voient leurs effectifs intérimaires diminuer.



Le baromètre PRISM'EMPLOI apporte un éclairage sur les tendances de l'emploi intérimaire. Il décrit les évolutions en % des effectifs intérimaires observées au cours de l'ensemble du mois précédent (par rapport au même mois de l'année précédente) selon les qualifications, les grands secteurs d'activité, les régions et les départements.

Le baromètre est établi par un tiers de confiance indépendant, Umanis, à partir des statistiques transmises par un panel d'entreprises de travail temporaire représentant plus de 80% de l'emploi intérimaire.

Afin de comparer le volume d'emploi intérimaire sur une base identique, les statistiques sont corrigées du nombre de jours ouvrés.

Pour plus d'informations : <https://www.barometre-prisme.eu>

Contacts presse

Godefroy Daubin
06.67.98.27.32
godefroy.daubin@plead.fr

Juliette Prost
06.72.47.53.28
juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi

